

Cahier des charges pour appel d'offre
Réalisation de 5 vidéos courtes de médiation scientifique
Projet CORACINES V2

Objectifs techniques : Réaliser 5 vidéos courtes (environ 5 minutes chacune) valorisant 5 projets scientifiques menés aux Nouragues. Ces vidéos devront permettre de :

- parler à un public diversifié (grand public, enseignants, élèves, éco-touristes),
- valoriser un projet scientifique depuis sa conception jusqu'aux résultats acquis. La vidéo devra contextualiser le sujet, valoriser le porteur de projet, immerger le spectateur dans l'action de terrain, puis faire parler les résultats acquis et discuter de leur intérêt pour la société.

Lieux : Nouragues, station de recherche du CNRS (camps Pararé et Inselberg), Camp Arataï, ensemble de la Réserve naturelle des Nouragues, communes de Régina-Kaw et Roura, en Guyane française. Interviews ailleurs sur le territoire guyanais (Cayenne, Rémire-Montjoly, Kourou essentiellement).

Accès : 3 à 7 heures de pirogue depuis Régina ou 25 minutes d'hélicoptère depuis Cayenne

Commanditaire : La Canopée des Sciences, en tant que porteur chef de file du projet CORACINES V2, en partenariat avec le Groupe d'Études et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) et l'Office National des Forêts (ONF).

Contacts techniques :

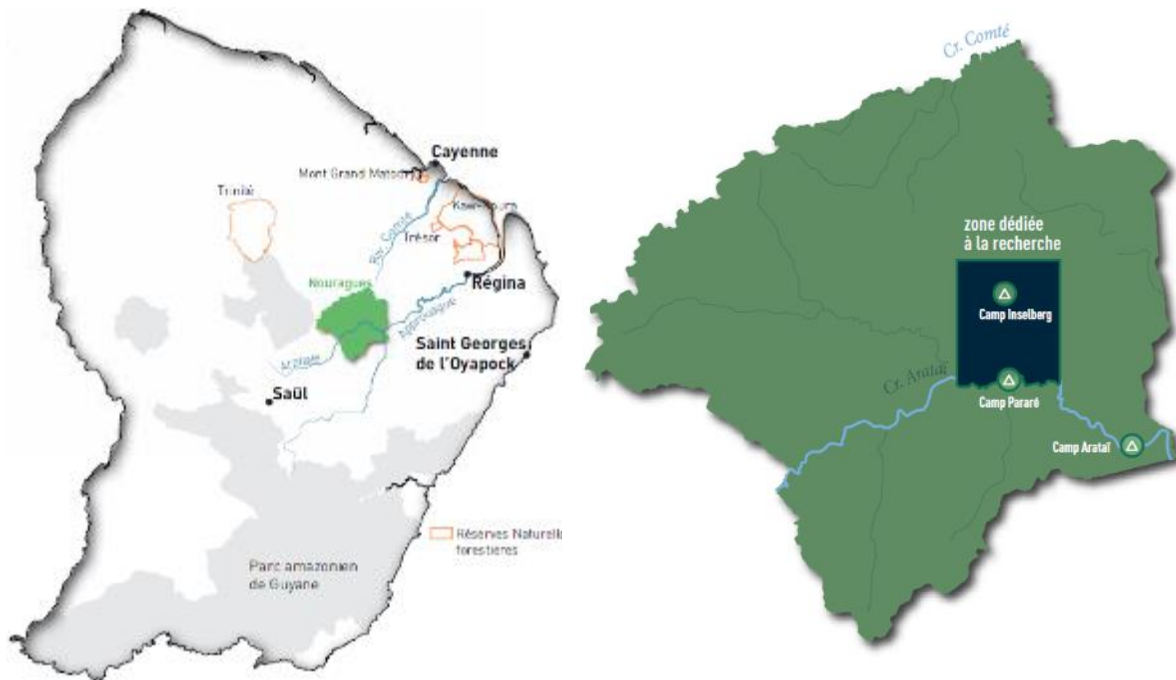
- Marie Thoby, chargée de mission médiation scientifique du projet CORACINES à la Canopée des Sciences ccsti973thoby@gmail.com 06 94 45 35 01
- Bernard Gissinger, chargé de communication de la Canopée des Sciences comm@ccsti973.fr
- Jennifer Devillechabrolle, conservatrice de la réserve naturelle des Nouragues (ONF) jennifer.devillechabrolle@onf.fr; 06 94 24 26 02 / 05 94 25 70 74

Réponse à l'appel d'offre : lundi 7 mars à 13h – heure de Guyane française

Réalisation de la prestation : avant 31 décembre 2022

La réponse à cette offre est à adresser à **LA CANOPEE DES SCIENCES – projet CORACINES** et à envoyer sous format numérique à ccsti973thoby@gmail.com et comm@ccsti973.fr avec jennifer.devillechabrolle@onf.fr en copie. La réponse devra comprendre un devis incluant le détail des tarifs appliqués et une note d'intention.

I. Contexte :



La Réserve naturelle des Nouragues a été créée en 1995, sous l'impulsion des créateurs de la Station de recherche scientifique éponyme, quant à elle créée en 1986. L'acceptation d'une aussi grande réserve (105 800 hectares) n'a pu se faire localement qu'à condition d'offrir un camp d'accueil au sein de la réserve pour assurer un rôle de relais entre le monde de la recherche scientifique et le grand public. Accessible après 3 à 7 heures de pirogue depuis Régina, le camp Arataï avait alors ouvert ses portes en 1996.

Après une longue période sans activité (2006-2013), le site reprend vie progressivement depuis 2014 grâce aux liens entre la Réserve et les acteurs locaux. En parallèle, l'équipe relance les actions de sensibilisation de la nature *ex-situ*, notamment à Régina, en organisant des animations, des événements type conférence, Fête de la Nature, Fête de la Science... Le partenariat avec la Canopée des Sciences est lancé dès 2013 pour mobiliser des outils de médiation scientifique !

Puis, en 2017, la réserve naturelle des Nouragues alors cogérée par l'Office National des Forêts (ONF) et le Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane (GEPOG) monte le projet CORACINES (**CO**mmunément **R**éinventer l'**A**rataï entre **C**itoyenneté, **N**ature, **É**ducation et **S**avoirs) en collaboration avec une dizaine de partenaires (MFR, Canopée des Sciences, Mairies, EMAK, Rectorat, Maison pour la Science, Graine Guyane...). Le projet se construit dès 2017 et se remodèle en fonction des possibilités budgétaires et des partenaires. **La composante « création d'outils pédagogiques et de médiation scientifiques » est conséquente et la Canopée des Sciences se positionne alors comme cheffe de file pour le portage du projet !**

Grâce à l'octroiement de financements du FEDER, de l'Office de l'Eau de Guyane, du CNES et de la Préfecture (montant total du projet à 722 173.85 €), le projet CORACINES a pu débuter en mars 2021 avec pour mission la reconstruction de carbetais mais aussi et surtout pour le déploiement d'outils pédagogiques et de médiation scientifique. Ces outils seront à mobiliser sur le camp pour les usagers de l'Arataï, mais aussi *ex-situ*, en Guyane et ailleurs.

Le présent cahier des charges s'inscrit dans cette démarche.

II. Prestation et livrables demandés :

En lien avec la médiatrice scientifique de la Canopée des Sciences, le chargé de communication de la Canopée des Sciences, la conservatrice de la Réserve (ONF) et la chargée d'éducation à l'environnement et au développement durable de la Réserve (GEPOG), le prestataire aura pour missions de :

- **Définir des sujets à traiter et envisager la mise en œuvre de la prestation :**
 - La médiatrice scientifique de la Canopée des Sciences a analysé les publications scientifiques en lien avec la Station des Nouragues et est imprégnée des projets scientifiques menés sur la Réserve naturelle des Nouragues. Des réunions de concertation avec les partenaires du projet CORACINES sont en cours afin de définir les sujets les plus pertinents à traiter en vidéo, et les résultats à valoriser.
 - Le prestataire et la médiatrice scientifique devront calibrer ensemble les sujets à traiter et les objectifs à atteindre par vidéo.
 - Un planning temporel et spatial sera communément envisagé en fonction des sujets à couvrir et des personnes à filmer.
- **Prendre des images et interviewer les parties prenantes :**
 - Le prestataire se coordonnera avec l'équipe CORACINES (Canopée des Sciences, ONF et GEPOG) pour organiser ses venues sur le terrain, en bénéficiant de la logistique Nouragues. L'équipe CORACINES s'articulera donc avec les parties prenantes (experts, chercheurs, techniciens...) des projets à valoriser dans la vidéo.
 - Le prestataire se rendra alors sur le terrain, accompagné par une à plusieurs personnes de l'équipe CORACINES pour mener la prise d'images. Les images devront comprendre des vues de forêt, ou du site concerné, du sujet traité, des personnes impliquées dans le projet, des interviews...
 - Le prestataire peut proposer des vues aériennes si l'usage est estimé pertinent, et leurs réalisations réalisées dans le cadre réglementaire en usage selon les sites
- **Monter 5 vidéos de 5 minutes chacune**
 - Le prestataire se coordonnera tout au long de son travail avec l'équipe CORACINES pour définir le canevas de chaque vidéo.
 - Le prestataire fera les montages et proposera un premier montage à visionner par l'équipe CORACINES.
 - Le montage devra intégrer les logos de la Canopée des Sciences, de la Réserve naturelle des Nouragues et de ses gestionnaires, l'ONF et le GEPOG ainsi que les logos des financeurs.
 - Prévoir l'insertion de photographies ou pictogrammes avec effet d'apparition et disparition, pour illustrer le discours des personnes si le lieu ou les images prises ne permettent pas de montrer ce dont il est question (système, flux....). Le prestataire pourra proposer un habillage vidéo et animations simples 2 D, notamment pour créer des titres accrocheurs.
 - Prendre en compte 3 à 5 allers-retours pour les réajustements.
 - Une fois finalisée, la vidéo devra être fournie en format HD (**1080p ou 4K**) à l'équipe CORACINES, avec une version diffusable en ligne (réseaux sociaux).

III. Précisions sur la diffusion des vidéos et droits à l'image

- Il est prévu une diffusion sur tous types de supports et de médias (site internet, réseaux sociaux, médias télévisés, conférences, salons, action événementielle et pédagogique ...) Les vidéos seront diffusables en partie ou en totalité sur l'ensemble de ces supports et médias.
- Le prestataire doit prévoir l'achat des droits pour les images et musiques non conçu par le prestataire lui-même.
- Les vidéos finales font l'objet d'une cession de droits d'exploitation à l'ONF, au GEPOG et à la Canopée des Sciences et pourront être utilisés et publiés pour ses propres besoins, notamment de production de rapports, d'outils de communication et de diffusion à but non lucratif.

IV. Prescriptions réglementaires, hygiène et sécurité

Organisation :

- Réunion préalable : le prestataire et l'équipe CORACINES se réuniront dans les locaux de la Canopée des Sciences, (ou du GEPOG ou de l'ONF) avant le lancement de la prestation afin de s'accorder sur le rétro-planning et l'organisation générale. Des réunions pourront être demandées tant que de besoin.
- Planning : le prestataire bénéficiera du planning et de la logistique de la Réserve naturelle et de la Canopée des Sciences.

Conditions de terrain et conditions matérielles :

- Accompagnement par l'équipe de la Réserve et de la Canopée des Sciences : Le prestataire devra prévoir d'être accompagné par, *a minima*, la médiatrice scientifique de la Canopée des Sciences. Le chargé de mission communication de la Canopée des Sciences et une personne de l'équipe technique de la Réserve (personnel ONF et/ou GEPOG) pourront également être présents.
- Durée de mission : une à plusieurs semaines, soit d'un seul tenant en 2022, soit à répartir sur l'année 2022.
- Le transport en pirogue ou hélicoptère du prestataire et du matériel s'effectuera en bénéficiant de la logistique de la Réserve, de la Station scientifique ou de la Canopée des Sciences. Il devra donc en ce sens est adaptable. Le transport sera pris en charge par le projet CORACINES (il n'est donc pas à budgétiser dans le devis de la prestation).
- Hébergement et restauration en Guyane (hors mission terrain Nouragues) : à la charge du prestataire. Durant tout le temps de la prestation, le prestataire devra se loger par ses propres moyens lorsqu'il est sur l'île de Cayenne ou s'il est en déplacement sur le territoire guyanais (notamment sur Régina ou Roura), hors mission de terrain se déroulant aux Nouragues. Il en est de même pour la restauration, qui est à la charge du prestataire (en dehors des missions terrain aux Nouragues).
- Hébergement et restauration pendant les missions de terrain aux Nouragues : Dès lors qu'il est sur le terrain Nouragues (camp Arataï, camp Pararé, camp Inselberg, ou mission en carbet bâche au sein de la Réserve naturelle des Nouragues), le prestataire bénéficiera des carbet et de la logistique terrain de la Réserve. Son hébergement ainsi que sa restauration seront pris en charge par le projet

CORACINES. Le prestataire doit cependant être autonome en matériel de couchage (hamac, moustiquaire, cordes, bâche)

- Energie lors des missions terrain aux Nouragues : à noter qu'en fonction du lieu de terrain, il peut ne pas y avoir d'alimentation électrique sur place. Le prestataire devra en ce sens se coordonner avec l'équipe en amont de la mission.

Respect des normes d'hygiène et sécurité, dont les détails seront vus avec le commanditaire

Respect de la réglementation et du fonctionnement des commanditaires :

Le prestataire s'engagera à respecter :

- le décret de création de la Réserve naturelle n°95-1299 du 18/12/1995 http://www.nouragues.fr/assets/D%C3%A9cret_RNNouragues_n%C2%B095-12992.pdf
- le plan de circulation de la Réserve naturelle R03-2020-08-06-015-AP http://www.nouragues.fr/assets/r03-2020-08-06-015-AP-plan-circulation_RNNN-2020_VF_signe.pdf
- l'organisation logistique proposée par l'équipe technique de la Réserve, de la Station de recherche (règlement intérieur Station) et de la Canopée des Sciences.